

**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 04 AOUT 2021

Madame [REDACTED]

[REDACTED]

Références à rappeler : JLM/MC/21 027 975-f

Madame,

Vous m'avez fait part de votre mécontentement quant aux dégradations que vous avez régulièrement constatées au parc de la Reynerie.

Bien sûr, je comprends votre exaspération et, tout comme vous, je déplore ces nuisances, qui empêchent les Toulousains de profiter pleinement de cet espace vert.

Effectivement, nous avons relevé une recrudescence des incivilités au sein du parc de la Reynerie. Aussi, nous avons renforcé sur site la présence des gardes, mais ces derniers n'ont qu'un rôle de médiateur. Ils ne peuvent donc verbaliser les éventuels contrevenants.

Néanmoins, nous avons initié un travail entre les gardes de la direction des Jardins et Espaces Verts et les services en charge de la prévention et de la jeunesse de la Collectivité, pour lutter contre ces nuisances.

Dans l'immédiat, j'ai sensibilisé les policiers municipaux, afin qu'ils portent une vigilance particulière à l'occasion de leurs patrouilles de sécurisation dans ce secteur.

Toutefois, ce site se situe dans une Zone d'Intervention Restreinte, conformément à la convention Etat-Mairie, qui définit les missions et le périmètre d'action entre les différents services de police (nationale et municipale) : il en résulte que nos agents ne peuvent intervenir entre 14 heures et 6 heures du matin. Durant cette période, la sécurité et la tranquillité sont exclusivement assurées par la Police Nationale.

J'ai donc transmis votre signalement au Directeur Départemental de la Sécurité Publique, autorité hiérarchique de la Police Nationale en Haute-Garonne, placée non sous ma responsabilité mais sous celle du représentant de l'Etat, à savoir le Préfet. Vous trouverez, ci-joint, copie du courrier que je lui adresse et je ne manquerai pas de vous communiquer sa réponse.

.../...

Pour ce qui concerne plus précisément les dégradations commises au sein de ce parc, la direction des Jardins et Espaces Verts de la Mairie de Toulouse a réalisé, à ma demande, un diagnostic approfondi, pour vérifier si les six palmiers incendiés peuvent être maintenus. Ils sont actuellement sous surveillance accrue.

Nous étudierons toutefois la possibilité de planter d'autres types de végétaux, car l'entretien des palmiers est particulièrement difficile (chenilles par exemple).

En outre, j'ai saisi l'Atelier de Restauration de la Collectivité pour que les statues puissent être nettoyées le plus rapidement possible.

Quant aux douves autour du parc, qui constituent une clôture naturelle, elles étaient vides en raison d'une panne au niveau de la station de pompage. Nos services ont tout récemment procédé à cette réparation et, parallèlement, la direction des Jardins et Espaces Verts effectue des investigations supplémentaires pour définir la possibilité d'alimenter ces douves d'une autre façon.

Egalement, j'ai demandé une étude pour la mise en place d'une clôture tout autour du parc. Toutefois, la mise en œuvre de celle-ci est conditionnée par l'obtention d'un avis favorable des services de l'Etat, puisque ce site est classé aux Monuments Historiques.

Aussi, la direction des Jardins et Espaces Verts de la Mairie de Toulouse lancera une étude de diagnostic complet du site, pour aboutir à une programmation et à un projet de requalification complète du Parc du Château de la Reynerie, au second semestre 2021.

Plusieurs projets ont d'ailleurs été envisagés pour ce château de la Reynerie, témoin exceptionnel du patrimoine du XVIII^{ème} siècle à Toulouse, depuis son acquisition par la Collectivité fin 2008.

En effet, le quartier prioritaire de la Reynerie est doté d'un patrimoine naturel et historique d'exception. Pour rendre ses lettres de noblesse à ce quartier, aux atouts peu connus, Toulouse Métropole a étudié le potentiel du site « Château, orangerie, parc et lac de la Reynerie ».

Ce site de 14 hectares accueille donc le château, son jardin classé, une ancienne orangerie désaffectée, un lac ainsi qu'une base nautique. Les études d'opportunité que nous avons menées en 2016 et 2017 ont permis de confirmer la vocation culturelle, patrimoniale et touristique du château.

Dans le cadre de nos projets de mise en valeur du quartier, nous nous sommes donc fixé plusieurs objectifs concernant ce site :

- la rénovation du Château : nous avons engagé, dès 2019, plus de 700 000 euros pour la rénovation intérieure de ce lieu, pièce par pièce, afin de permettre au public de le visiter ;

- la rénovation de l'Orangerie : en utilisant ce bâti, au bénéfice du quartier et de l'emploi, nous souhaitons contribuer au rayonnement et au changement d'image du quartier ;

- la rénovation du parc : ce dernier a fait l'objet, en 2019, d'une première phase de travaux pour les cheminements piétons, la fontaine, ainsi que d'une étude approfondie des essences présentes pour améliorer la végétalisation tout en respectant l'équilibre et la cohérence du parc existant.

En outre, nous procédons à la mise en protection du lac de la Reynerie, avec la création d'une base nautique étendue, adaptée et permettant d'accueillir plus d'activités de loisirs sur le plan d'eau, assortie d'un aménagement (jets d'eau) offrant la possibilité aux plus petits de profiter de l'eau aux abords du lac en toute sécurité.

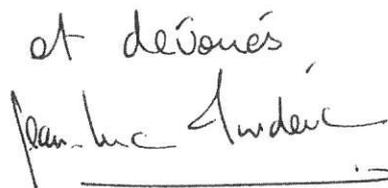
A travers ce projet ambitieux, j'ai voulu que les Toulousains ainsi que les habitants de ce quartier puissent alors profiter d'un véritable lieu de vie, une centralité à la fois sportive, aquatique, de loisirs, patrimoniale et culturelle participant au rayonnement de notre grande métropole. Ces projets sont donc une raison supplémentaire, à mes yeux, pour partager votre indignation à l'encontre de ces incivilités, et agir !

Enfin, pour votre parfaite information, c'est mon collègue Gaëtan COGNARD que j'ai désigné nouveau Maire de votre quartier. A ce titre, il est à votre disposition pour évoquer plus avant toute question vous tenant à cœur concernant votre secteur.

A toutes fins utiles, son secrétariat est joignable en téléphonant au 05.61.22.34.72.

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et dévoués,


Jean-Luc MOUDENC